

REÇU
Par Aiff Christian , 15:42, 13/07/2020

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 13 juillet 2020

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 83 du règlement de la Chambre des Députés, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable.

Madame la Ministre vient d'annoncer que les primes pour l'acquisition de bicyclettes traditionnelles, pédélec et e-bikes connaissent un grand succès.

Ainsi quelque 12.200 demandes auraient été introduites dont 3.100 au courant du seul mois de juin.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la Ministre :

- Quel a été le nombre des primes accordées ?
- Quel est le montant des primes accordées par catégorie et quel en a été le montant moyen par catégorie ?
- Endéans quel délais les primes sont-elles liquidées ?

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Mars Di Bartolomeo
Député



Luxembourg, le 05 août 2020

REÇU
Par Christine Wirgen, 10:39, 05/08/2020

Service central de législation
Monsieur Marc Hansen
Ministre aux Relations avec le Parlement

Objet : Question parlementaire n°2527 – Réponse

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse à la question parlementaire n°2527 tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable


Carole Dieschbourg

Réponse de la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable à la question parlementaire n°2527 de l'honorable député Monsieur Mars Di Bartolomeo concernant la « Prime pour l'achat d'un pédélec ou d'un vélo »

Il est vrai que le régime d'aides financières pour vélos et pedelecs connaît actuellement un grand succès. Sur les quelques 12 200 dossiers de demande introduits depuis que le régime d'aides a été initié en mars 2019, environ 3 100 demandes relèvent du seul mois de juin 2020.

Au 15 juillet 2020, le nombre de primes accordées s'élève à 3 652 pour les vélos (montant moyen de la prime : 217 euros) et à 3 553 primes pour les cycles à pédalage assisté (montant moyen de la prime : 293 euros). Le montant total des primes ainsi accordées s'élève à 1 835 000 euros.

Compte tenu du nombre très élevé de demandes introduites depuis la réouverture des commerces, les délais endéans desquels les primes sont liquidées s'élève actuellement à 10 semaines.